

Droit [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droit](#)
- > [Double Licence Droit - Economie](#)
- > [Double Licence Droit - Histoire de l'art et archéologie](#)
- > [Double Licence Droit - Histoire](#)
- > [Double Licence Droit - Philosophie](#)
- > [Double Licence Droit - Science politique](#)

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

La Licence de Droit est la formation généraliste en droit, tant public que privé. Elle propose aux étudiants une solide formation tendue vers deux objectifs :

- 1) l'acquisition des principales méthodes et raisonnements propres aux juristes (analyse des décisions judiciaires, résolution de cas pratiques, commentaires de textes) ;
- 2) une très bonne connaissance des grandes matières des diverses disciplines juridiques.

Elle prépare ainsi les étudiants à l'ensemble des métiers du Droit en leur permettant de se spécialiser ensuite, en Master, dans un type de droit : droit public, droit social, droit privé et sciences criminelles, droit des affaires, science politique, etc. En effet, si la Licence permet d'accéder à certaines professions du droit (directement ou sur concours), la plupart des professions du droit sont accessibles plutôt après un Master.

L'Université Paris Nanterre vous accompagne dans les concours qui permettent d'accéder aux professions juridiques grâce aux 2 Instituts qu'elle abrite :

- 1) un Institut d'Études Judiciaires (IEJ), qui prépare à de nombreux examens et concours : Examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA), à l'École Nationale de la Magistrature (ENM), à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) ; Concours de recrutement des Officiers de la Gendarmerie Nationale, des Lieutenants de Police.
- 2) un Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), qui prépare aux différents concours de catégorie A.